

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble dit « Herckmansmillen » sis 65, Grondwee à Ettelbruck se caractérise comme suit :

Les immeubles de l'ancien moulin connu sous le nom de « Herckmansmillen » (d'après Emanuel Herckmans, un de ses propriétaires, de la deuxième moitié du XIX^e siècle), sont situés de façon plus ou moins isolée à l'ouest de la localité d'Ettelbruck. À l'époque de construction, le moulin se trouvait au croisement de l'ancien chemin de Mertzig et l'ancien chemin de Feulen.

Quant à l'origine du moulin, les sources ne sont pas toutes correspondantes, mais en résumant on peut dater l'immeuble toujours en place de nos jours vers la moitié du XIX^e siècle. À cette même époque la route N15 est construite et l'ancien chemin de Feulen est supprimé. Des agrandissements et des transformations sont faites au fur et à mesure des décennies de façon à ce qu'à la fin du XIX^e siècle (avant 1890) la propriété se composait d'une maison d'habitation, d'une distillerie, d'une brasserie, d'une exploitation agricole et d'une truiticulture. En 1890 le tableau supplémentaire du cadastre note la suppression de la brasserie et du moulin¹. En 1935 le domaine agricole (« erstklassiges Ackergut »)² avec la truiticulture est vendu aux enchères. Après la démolition dans les années 2010 des annexes agricoles implantées à gauche de la maison il ne reste de nos jours que la maison d'habitation (GEN) et l'annexe adossée à droite.

La maison, qui est érigée en grès (TLP), s'élève du côté de la façade sur rue sur deux niveaux, l'annexe sur un niveau et demi. Du côté postérieur, dû à la pente du terrain, les immeubles présentent un niveau en plus qu'en façade principale. Ce « niveau de cave » abritait les installations techniques et des écuries, tandis que les niveaux au-dessus abritait les pièces d'habitation. Les compositions des façades, surtout de la façade principale abritant l'entrée de la maison, sont caractéristiques pour l'architecture du XIX^e siècle, à savoir des compositions bien proportionnées et bien rythmées, sobres avec des encadrements simples et sans décorations (PDR). Les deux immeubles toujours en place de nos jours ont conservés leurs structures bâties de même que différents éléments de finition tel que la porte d'entrée en bois, des revêtements de sol, des décorations de plafond en stuc, des portes avec chambranles en bois ou encore un escalier en bois (PDR/AUT). Mais, dû à la longue inoccupation, l'état de conservation est très mauvais. Quant à des éventuels vestiges des installations techniques aucune information ne peut être fournie à ce moment puisque les bâtiments n'ont pas pu être visités dans leur totalité.

¹ Administration du Cadastre et de la Topographie, tableau supplémentaire et case-croquis n°1051, 1890.

² Luxemburger Wort, 15 juillet 1935.

Les immeubles de l'ancien moulin « Herckmansmillen » sont caractéristiques pour leur période de construction et en outre ils témoignent du passé et du développement industriel et agricole de la localité d'Ettelbruck. Ainsi, ils présentent au point de vue historique et architectural un intérêt public à être conservés.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), typicité du lieu ou du paysage (TLP).

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble dit « Herckmansmillen » sis 65, Grondwee à Ettelbruck (no cadastral 1843/8534). 10 voix pour un classement, 1 voix contre une protection nationale et 3 abstentions.

Présent(e)s : Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Gaetano Castellana, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Laure Simon-Becker, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen, Régis Moes.

Luxembourg, le 21 septembre 2022